COMMUNE
DE
BOUGY-VILLARS

Au Conseil général
de et à
1172 Bougy-Villars

Préavis municipal n°05/2018

relatif à une demande de crédit de CHF 113'713.- pour le remplacement du collecteur d'eaux claires Route des Polets – Chemin de la Touille, tronçon chambre n°5701 à chambre n°7809

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

Le PGEE ou Plan Général d'Evacuation des Eaux de la commune de Bougy-Villars a été approuvé par le SESA (Service des eaux, sols et assainissement) en janvier 2013.

Il s'agit d'un outil de gestion et un instrument de planification globale de l'évacuation des eaux usées et des eaux claires provenant des zones habitées, destiné à notre Commune.

Le PGEE tient compte de tous les aspects liés à l'évacuation des eaux usées (EU) et claires (EC). Il planifie non seulement la réalisation, mais aussi l'exploitation, l'entretien et le financement du système d'évacuation des eaux de la Commune, maintien de la valeur de renouvellement inclus.

Le PGEE apporte la connaissance des réseaux, des problèmes particuliers et des possibilités et contraintes d'évacuation des eaux (diagnostic) ainsi que la définition des mesures de construction, d'exploitation et d'entretien, avec leurs coûts et leur planification dans le temps.

Une planification détaillée de rénovation y est déterminée pour maîtriser à court, moyen et long terme le financement des coûts et assurer la pérennité des installations d'évacuation et d'épuration des eaux.

Il est important de suivre ce planning et d'organiser des travaux d'entretien chaque année, si possible, pour maintenir le réseau en bon état et éviter des problèmes dans l'avenir.

Cependant, le changement de législature, la reprise du dossier et la mise à jour du récapitulatif des investissements à court terme par le bureau d'ingénieurs Conus & Bignens SA ont engendré du retard et aucune demande de crédit n'a été présentée au Conseil général depuis 2016.

En effet, les derniers travaux couvraient le remplacement du collecteur EC au Chemin de la Gaillarde, tronçon chambre 504 à chambre 1007, préavis n°01/2015.

La Municipalité de Bougy-Villars souhaite aujourd'hui réactiver le PGEE et traiter le renouvellement du réseau suivant le niveau d'urgence. Elle vous présente aujourd'hui une première étape qui sera suivie par d'autres tronçons dès 2019 selon le plan d'investissement du PGEE.

2. Descriptif

Conformément au PGEE, et au vu de l'échéancier des investissements pour le remplacement-entretien du réseau de canalisation EU/EC, la Municipalité de Bougy-Villars a décidé de procéder au remplacement du collecteur EC au Chemin de la Touille – Route des Polets, plus précisément entre les chambres n°5701 et la chambre n°7809.

Ce collecteur EC reprend les eaux de ruissellement, souterraines et de privés en partie sur la Route des Polets et le Chemin de la Touille.

La chambre n°5701 se trouve sur la Route des Polets et la canalisation EC descend entre les parcelles n°340 et 339, puis traverse le DP 1007 et la parcelle 61 pour finir en bordure du Chemin de la Touille chambre n°7809.

Ce collecteur d'eaux claires est très ancien. Il a notament fait l'objet de multiples interventions et s'avère en très mauvais état (fissures, déboîtements, usures au radier etc.) Il est constitué de tuyaux ciment d'un diamètre de 35 cm, en forte pente (entre env. 12.50% à 20.30%) sur une longueur d'env. 166 mètres.

3. Travaux à effectuer

- Pose d'un collecteur en matière synthétique compacte diamètre 350 mm conformément au PGEE.
- Traversée de la Route des Polets.
- Montage de 4 chambres de diamètre 80 cm avec fond synthétique et couvercle Piso.
- Enrobage du collecteur avec gravillons.
- Barrages de retenue des matériaux fins (pente).
- Remblayage restant fouille avec materiaux extraits.
- Pose d'une couche d'enrobé ACT 16N, épaisseur 7 cm. sur la Route des Polets.
- Remise en état type jardin sur parcelle 61.
- Arrachage de 2 rangées de vignes sur parcelle 339.
- Contrôle caméra avant travaux pour connaître d'éventuels raccordements "sauvages".

4. Devis estimatif

100	Installation de chantier	Fr.	5 000.-
200	Terrassements	Fr.	28 575.-
300	Canalisations	Fr.	32 570.-
400	Remblayage - remise en état	Fr.	12 355.-
	Total intermédiaire	Fr.	78 500.-
	Divers et imprévus 10%	Fr.	7 850.-
	TVA 7.60%	Fr.	6 563.-
	Total des travaux	**Fr.**	**92 913.-**
1000	Curage, passage camera, détections et rapports avant travaux, pour repérage. Y compris TVA	Fr.	1 800.-
1001	Arrachage vignes, fils et piquets replantation, perte de cultures	Fr.	5 000.-
1002	Honoraires géomètre pour relevés terrain, relevés exécution, inscription au RF. Y compris repros et TVA	Fr.	2 500.-
1003	Honoraires ing. Y compris repros et TVA	Fr.	11 500.-
	TOTAL DEVIS ESTIMATIF	**Fr.**	**113 713.-**

5. Plan

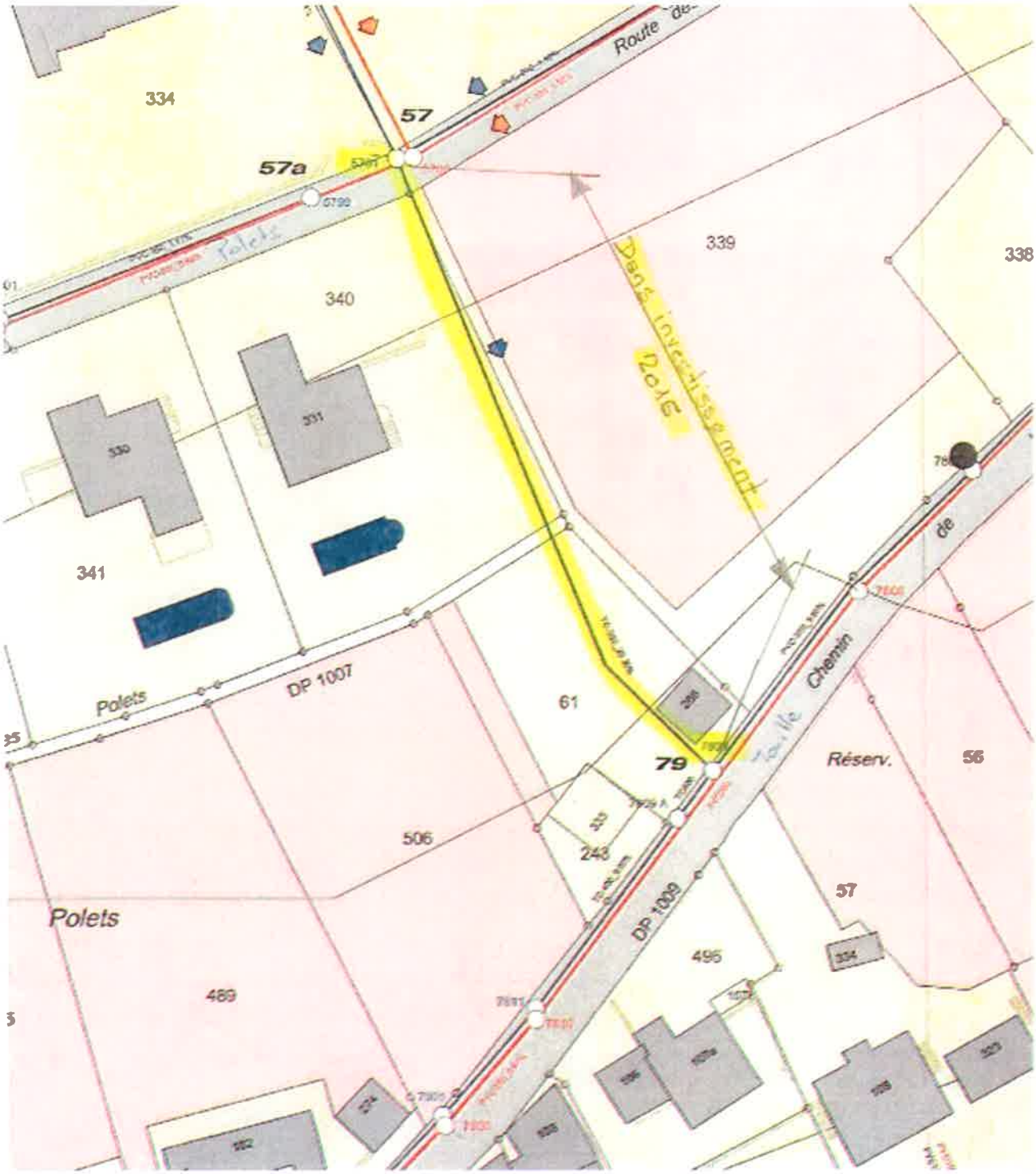
Route de
334
57
57a
Polets
339
338
340
Dans investissement
2016
330
331
341
Polets
DP 1007
61
Chemin
de
79
Réserv.
56
506
248
57
Polets
DP 1009
495
489

6. Décision

En conclusion, la Municipalité vous propose de voter la décision suivante :

Le Conseil général de Bougy-Villars

- **Vu le préavis municipal n°05/2018**
- **Entendu le/s rapport/s de la/des commission/s chargée/s de son étude**
- **Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour**

Décide

- **D'accorder un crédit de CHF 113'713.- pour le remplacement du collecteur d'eaux claires au Chemin de la Touille – Route des Polets, tronçon chambre n°5701 à chambre n°7809**
- **De prélever le montant de CHF 113'713.- du compte 9280.1 « Fonds provenant de recettes affectées / épuration ».**
- **D'amortir cette dépense sur 30 ans.**
- **Cette dépense n'engendre pas de nouveaux frais d'entretien.**

En restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et en remerciant par avance le Conseil général, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

Responsable du dicastère : Mary-Claude Liang

Bougy-Villars, le 10 septembre 2018

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

François Calame

COMMUNE DE BOUGY-VILLARS 1391 - 600 ANS - 1991

La Secrétaire

Barbara Kammermann

Annexe pour les commissions : devis

Distribution :

Président du CG (original + 1 copie), Membres du CG, Commissions (10), Municipalité (7), Consultation publique (1), Réserve (3)